



Rapport financier du trésorier

A l'assemblée générale du 29 mars 2025

I. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2024 a vu la poursuite des efforts entrepris pour assurer l'équilibre financier de notre association. A l'excédent de 15 856€ obtenu en 2023, notre action a dégagé un excédent de 19 691€ au cours de l'exercice 2024. Cette tendance de plusieurs exercices bénéficiaires consécutifs était indispensable pour reconstituer et renforcer les fonds propres de notre association.

On notera la poursuite et le renforcement des actions de la LICRA dans l'accomplissement de projets de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, sur le terrain ou en termes d'interventions sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Pour y parvenir, et accomplir les objectifs contractuels convenus avec ses partenaires financiers, notamment publics, il a été conclu des conventions triennales d'objectifs et de moyens notamment avec les différents ministères, avec la DILCRAH et avec la Protection de la jeunesse sous mains de Justice (PJJ). Par ailleurs, l'objectif de notre association et elle s'y emploie est toujours d'attirer des ressources diversifiées de financement.

Aussi, afin de faire évoluer notre modèle économique, nous renforçons nos offres de formation adaptées et payantes auprès des entreprises et des institutions et nous continuons de proposer la signature de contrats de coopération, en nous adaptant à la demande et aux besoins de nos partenaires.

Notre association a continué d'adapter son mode de fonctionnement et à utiliser les moyens techniques de visioconférences pour organiser les réunions du Bureau Exécutif et le travail des commissions statutaires.

Les universités d'automne ont pu se tenir physiquement au Havre, et notre assemblée générale se tient ce jour en présentiel.

Ce travail pour partie à distance et pour partie en présentiel, a permis de réunir et de mobiliser les participants, d'initier et de mener à bien des travaux de fond :

- Réalisation de notes pédagogiques questions/réponses pour interventions scolaires de tout niveau.
- Réflexion et mise en œuvre d'actions sur l'impact des événements internationaux sur l'expression de la haine en ligne liée au racisme, à l'antisémitisme et à l'exclusion,
- Des ressources ont été mobilisées afin de favoriser l'accueil des victimes et améliorer la structure d'accompagnement,
- Mise à jour permanente des supports et d'un guide d'animation pour nos interventions auprès des forces de police et de gendarmerie (lesquelles sont à aujourd'hui à l'arrêt, faute de financements).
- Poursuite sur une première partie de l'année des travaux nécessaires à la mise au point du Campus numérique SAPIO,
- Poursuite des travaux de réflexion sur la différence entre le racisme et l'antisémitisme,
- Réalisation de notes de la Licra laissées à la suite de nos interventions,
- Formations des militants sur les interventions en milieu scolaire de tout niveau ainsi qu'à l'accueil de victimes.
- Développement des actions de formation en entreprises et auprès des institutions.

Au plan européen, la LICRA poursuit son travail de collaboration avec d'autres associations européennes et soumissionne en permanence à de nouveaux projets.

Enfin, la Commission Juridique de la Licra a continué à suivre et à formuler des propositions chaque fois qu'elle a estimé nécessaire de le faire tant sur l'actualité législative que sur les projets de texte en préparation.

De ce fait, l'activité de la Licra s'est poursuivie, elle a adapté et parfois intensifié ses actions permettant de justifier pleinement le niveau des subventions et mécénats alloués par ses partenaires. La Licra utilise à la fois le travail présentiel et le télétravail. Ainsi, la continuité d'exploitation de la Licra est assurée.

On notera une action toujours soutenue de demandes de paiements des dommages et intérêts alloués à la Licra dans le cadre des procédures où elle s'est constituée partie civile, ce processus est souvent entravé par l'insolvabilité déclarée ou organisée par les débiteurs ou par les difficultés matérielles rencontrées sur le terrain.

On notera encore une fois l'indispensable gestion rigoureuse et contrainte de ses finances et de sa trésorerie. Cette préoccupation constante vise à assurer l'équilibre financier et partant la pérennité de l'association.

Enfin, le niveau de l'inflation et la hausse des coûts internes qui en sont la conséquence, nous obligent à tout mettre en œuvre pour augmenter nos recettes (le taux d'inflation représentant un minimum).

II. LES COMPTES DE LA LICRA POUR L'EXERCICE 2024

A. LE COMPTE DE RESULTAT (OU COMPTE DE FONCTIONNEMENT) 2024 EN EXCEDENT DE PLUS DE 19 000€

Il est utile en termes de comparaison de rappeler que l'excédent de 2023 s'élevait à un peu plus de 15 000€.

Le résultat de l'exercice 2024 est positif de plus de 19 000€.

- Les produits globaux de l'association 2 828 140 € sont supérieurs à ceux de l'exercice 2023 (2 173 970€). Cette augmentation importante résulte d'une opération de communication exceptionnelle qui a mobilisé des dons spécifiquement affectés à cette opération
- Les charges de l'association (2 808 449 €) ont été impactées par les coûts de cette opération de communication qui n'a aucun impact sur notre résultat, les autres charges ont été autant que possible maîtrisées. En rappel à celles de l'exercice précédent s'élevaient à 2 158 113€.
- Les subventions publiques et privées en diminution (1 168 900€ en 2024 contre 1 376 441€ en 2023). Cette différence est notamment due à l'absence de subventions du C.I.P.D.R.
- Le niveau des autres diverses subventions attribuées reste relativement stable. On notera l'importance relative de la DILCRAH 520 000€, destinés à financer les actions de terrain. On notera également la subvention du ministère de l'Education Nationale qui s'élève à 110 000€ y compris celle du ministère de l'enseignement supérieur qui a été doublée (30 000 € au lieu de 15 000 €). Les subventions publiques, restent en l'état actuel du modèle économique **la principale source de financement de la Licra**, ce qui doit rester un sujet de préoccupation.
- Le produit des cotisations perçues (87 202€) est en diminution par rapport à l'exercice 2023 (105 983€)

Une analyse précise section par section des raisons de cette diminution est réalisée en interne et doit se concrétiser par une réflexion visant à mobiliser les jeunes par d'autres moyens tenant compte notamment des évolutions technologiques (réseaux sociaux utilisés par les jeunes).

Les autres produits (976 308€) essentiellement des dons et produits de mécénats sont en augmentation par rapport à 2023 (401 767€). Ils intègrent le financement de l'opération de communication citée plus haut. Pour la deuxième fois cette année, apparaissent des recettes provenant d'un financement participatif à concurrence de 191 160€. (Contre 104 001€ au titre de l'exercice précédent).

Il convient de noter que sans ce nouveau produit, l'association n'aurait pas été en mesure d'équilibrer ses comptes au titre du présent exercice (remarque déjà formulée au titre de l'exercice précédent).

L'importance relative de ces autres produits reste toujours trop faible dans les produits d'exploitation de l'Association.

- Il est important de noter, pour une bonne appréciation des comptes, **le poids relatif des reprises (en produit) et dotations (en charge) des fonds dédiés**. Les reprises s'élèvent à 157 000€ en 2023. Il s'agit des sommes qui avaient été allouées pour un exercice donné (2023 ou antérieures) et qui pour des raisons logistiques ou matérielles n'ont pu être engagées qu'en 2024. Les financements étant spécifiquement attachés à une action déterminée, un suivi rigoureux doit en être assuré.
- Il a été constitué pour 619 986 € de fonds dédiés à la clôture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

S'agissant des Charges

- L'activité déployée par la Licra a nécessité l'emploi de l'effectif du Siège dont l'effectif s'élève en équivalent à temps plein à 15 à la clôture de l'exercice. Les charges relatives au personnel, charges sociales incluses, s'élèvent à 1 045 752€ (contre 964 164€ en 2023).
- Cette importance des moyens humains consacrés à notre activité traduit directement la poursuite et l'intensification des engagements pris par la Licra dans le cadre des conventions qui lient l'Association à ses partenaires financiers : DILCRAH, villes, Conseil Régional d'Ile-De-France, Justice et PJJ, Affaires étrangères et Commission européenne, mais aussi de conventions passées avec la LFP et d'autres organismes privés.
- Les « autres achats et charges externes » ont quant à eux été limités en passant de 644 232€ en 2023 à 758 760 € en 2024. L'augmentation de ce poste intègre les charges exceptionnelles liées à l'opération de communication. Pour le reste, malgré le recours à des services extérieurs (compatibilité) on notera autant que faire se peut la limitation des frais (ce qui est une préoccupation constante liée au fonctionnement et à l'animation de notre association : Commissions statutaires, réunion d'animation et de réflexion relatives aux actions, congrès et universités thématiques organisés parfois à distance dans le cadre de l'objet social de la Licra).
- Parmi les autres charges d'exploitation, on notera pour 142 782 € les charges liées à la vie de l'Association : les subventions, aux sections et les autres charges de gestion courante (qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Licra).

B. LE BILAN (OU ETAT DU PATRIMOINE) DE LA LICRA S'ÉLEVE A UN TOTAL DE 1 728 385 € (CONTRE 1 434 345€ EN 2023)

Au passif :

- Les fonds associatifs (fonds propres) sont positifs (246 511€), en raison de l'affectation proposée à la présente assemblée générale de l'excédent de 15 856€ de l'exercice en report à nouveau.
- **Les fonds dédiés sur subventions s'élèvent à 619 986 € contre 256 500€ à la clôture de l'exercice précédent.**
- Les dettes (à moins d'un an) qui comprennent les dettes dues aux fournisseurs (y compris les rétrocessions aux sections) ainsi que les dettes sociales (charges trimestrielles) pour 526 480 € par comparaison les dettes s'élevaient à 550 557€ au 31 décembre 2023. Cette somme inclut :
 - Le reliquat du montant de la vente des locaux de Bordeaux à concurrence de 131 190€.

A l'actif, on enregistre :

- Le volume des immobilisations en valeurs nettes qui se situait à 16 485€ au 31 décembre 2023, s'élève à 11 865€ à la fin de l'exercice.
- Le montant des actifs non immobilisés s'élève à 1 716 520 € contre 1 417 861€ en 2023. Il figure dans ces sommes les condamnations allouées en dommages et intérêts au profit de la Licra (315 408€) qui, dans un souci de prudence, font l'objet pour la totalité du montant d'une provision pour risques de non-recouvrement.
- Au 31 décembre 2024 figurent les disponibilités bancaires à hauteur de 1 189 190€. Au 31 décembre 2023 ce montant s'élevait à 8 539 411€. Ce montant inclut le compte Publicis à concurrence de 358 486€.

Il convient de rappeler et de souligner les difficultés périodiques, à l'exception de cette année, devant lesquelles se retrouve notre association. En effet, le rythme d'encaissement de nos subventions ne permet de faire face que très difficilement aux engagements mensuels de la Licra qui doit attendre le paiement parfois plus tardif encore que les années précédentes, des montants qui lui sont alloués.

III. APPROBATION DES COMPTES, AFFECTATION DU RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2024 présente un total de 1 728 385 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste affiche un total de produits de 2 828 140€.

Ce compte de résultat dégage un excédent de 19 691€.

Après lecture des rapports des commissaires aux comptes, il vous sera demandé d'approuver les comptes qui vous sont présentés.

Le résultat de l'exercice est un excédent de fonctionnement qui s'élève à 19 691€. Il vous est demandé d'affecter ce montant en report à nouveau.

Après cette affectation, ce dernier sera débiteur de 70 246€.

IV. BENEVOLAT

En préambule, il est rappelé que seul le Président de l'Association perçoit une rémunération égale à 75% du smic depuis le 1 mars 2024. Les Vice-présidents, secrétaire général, trésorier n'ont perçu aucune rémunération de la part de l'association.

Le bénévolat au 31 décembre 2024 a été estimé et a été valorisé à 6 190 304€ selon un inventaire comparable à celui retenu au titre de l'exercice 2023 (6 532 018€).

Précisions sur la méthode retenue :

Nous avons repris la méthode du « coût de remplacement » (rémunération de référence des bénévoles). Selon la qualification et l'origine professionnelle des membres du Bureau Exécutif et du Conseil Fédéral qui peuvent aussi assurer la présidence des commissions statutaires de la Licra, il a été pris le parti de retenir deux taux horaires de 46€ et de 74€. Les références et décomptes des temps figurent de manière détaillée dans l'annexe détaillée aux comptes sociaux.

Le bénévolat est inscrit au compte de résultats de notre association, sous l'observation d'incertitude formulée sur les 3 143 976€ attachés au militantisme de terrain, est donc valorisé globalement à 6 190 304€.

Il a été estimé des temps de réunions et un nombre annuel de réunion selon leur nature dont la synthèse est exposée dans le tableau suivant :

	ESTIMATION DU NOMBRE D'HEURES	VALORISATION BENEVOLAT
BUREAU EXECUTIF	29110	1 746 588
CONSEIL FEDERAL	7629	457 740
TOTAL	36 739	2 204 328

Pour l'année 2024, et sur la base de méthodes de calcul identiques, le bénévolat global de la Licra pour le travail de veille, d'identification et de prévention (Gouvernance, Bureaux Exécutifs, travaux des Commissions statutaires, Conseils Fédéraux, séminaires, congrès et Universités thématiques). Cette somme de 2 204 328€ est estimée de manière précise et vérifiable.

Il convient d'ajouter à ce chiffrage la valorisation du temps consacré par les avocats bénévoles de la Licra au suivi, préparation et temps d'audience sur les procédures engagées pour le compte de la Licra, et à leur participation aux travaux des différentes commissions juridiques. Il est valorisé à 842 000€. Cette somme est estimée de manière précise et vérifiable.

S'ajoute à ces valeurs, le temps consacré (68971 heures estimées) par les bénévoles de notre association aux diverses actions engagées sur le terrain au travers de nos sections, lesquelles sont valorisées à 3 143 976€. Ces dernières évaluations, comme évoqué dans le rapport 2023, ont fait l'objet d'un travail de recensement de quantification, d'uniformisation et de méthode. Afin de répondre au mieux au suivi et à la traçabilité du travail de terrain effectué par les militants de la Licra.

En définitive, le bénévolat valorisable de la Licra s'élève à plus de six millions d'euros venant souligner le poids de la valeur économique réelle de l'association qui **s'ajoute à la seule comptabilisation des produits et contributions pécuniaires qu'elle perçoit.**

V. **ORGANES DE CONTROLES, SITUATION DES MANDATS**

La société d'expertise comptable Audit & Analyse a assuré, pour l'exercice 2024 comme pour les années précédentes, une mission de révision et de présentation des comptes de la Licra.

Nous nous réjouissons de cette collaboration.

La société Finantis a assuré pour l'exercice 2024 la fonction du commissariat aux comptes de l'association, confiée à MM. Yves-Alain ACH et Fabien GHRENASSIA. Il vous sera rendu compte de leur mission de certification des comptes. Leur mandat s'achève cette année, il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler leur mandat.

Le secrétaire général et le trésorier ont été nommés par le président Mario STASI. Le président de l'association est candidat à sa propre succession, cette candidature fait l'objet d'un projet de résolution à l'Assemblée de ce jour.

Le mandat de trésorier national de la Licra a été confié à Jacques ZAKS qui a succédé à Dominique MOREL.

Le secrétaire général de la Licra est Ari SEBAG. Le secrétaire général, assisté du trésorier national, assure la responsabilité budgétaire, financière et de gestion de l'association, décidant, avec le président, l'ordonnancement des dépenses dont le paiement est opéré par les trésoriers qui approuvent également les devis et contrats de prestations les plus importants. Ces derniers supervisent l'établissement des états budgétaires, financiers et analytiques décrivant l'activité de la Licra et veillent à l'équilibre des finances, des comptes et de la trésorerie de l'association.

La Licra publie ses comptes, certifiés par ses commissaires aux comptes. Elle figure parmi les associations transparentes en termes de gestion. Elle œuvre au perfectionnement de son système d'information (modernisation de la gestion économique et financière de l'association et du suivi des obligations sociales.

Ce système d'information décrit précisément l'activité de l'association, notamment dans ses relations avec ses partenaires financiers, publics et privés.

L'Association a fait évoluer au cours de l'année précédente, la rédaction et le contenu de l'annexe comptable afin que celle-ci soit conforme à la réglementation comptable applicable aux associations faisant appel à la générosité publique.

Pour la présentation des missions sociales de la Licra, il convient de se rapporter au Rapport d'Activité 2024 de la Licra, disponible et accessible sur le site de la Licra www.licra.org



Jacques ZAKS
Trésorier national